

SYNDICAT DU BASSIN VERSANT AMONT DE LA SERRE ET DU VILPION

Travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse

Compte-rendu n° 17 de la réunion du 21 juillet 2020

<ul style="list-style-type: none"> Lieu : Mairie de Chaourse 	
<ul style="list-style-type: none"> Maître d'ouvrage (MO) : Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion M. LEFEBVRE : Président 	
<ul style="list-style-type: none"> Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) : Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques M PACAUD : 03.23.20.36.10 g.pacaud@griv.fr 	<ul style="list-style-type: none"> Maître d'œuvre (MOE) Bureau d'études ECAA M. DANIEL : 07.70.29.68.53 gdaniel@ecaa02.fr
<ul style="list-style-type: none"> Contrôleur extérieur SOCOTEC Damien Religieux : 06 13 40 01 81 damien.religieux@socotec.com 	<ul style="list-style-type: none"> Coordonnateur SPS SOCOTEC Laurent Goujart : 06 18 94 41 71 Laurent.GOUJART@socotec.com
<ul style="list-style-type: none"> Entreprise Lot 1 : Génie-civil CGCR Conduite de travaux : Amandine De Barba : 06 47 82 94 17 amandine.debarba@cgcr.fr 	<ul style="list-style-type: none"> Entreprise Lot 2 : Travaux en rivière CGCR Conduite de travaux : Amandine De Barba : 06 47 82 94 17 amandine.debarba@cgcr.fr Sous-traitant : SARL HOURRIER Hourrier Alexandre 06 40 23 48 52 hourrier-entreprise@wanadoo.fr
<p align="center">EXPERTISE JUDICIAIRE – REFERE PREVENTIF PHILIPPE VERHAEGHE Por : 06 45 37 66 99 - philippe.verhaeghe7@orange.fr</p>	

**PROCHAINE REUNION – le 26 août 2020
à 9h00 sur site**

Les personnes convoquées aux réunions sont indiquées dans le tableau ci-après (en dernière colonne).

Les travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie



Région
Hauts-de-France

• Nom, Prénom :	• Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
M. Lefebvre	Président Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion Mail : jean.luc.lefebvre.st02@gmail.com			v	v
M. Le Roux	Vice-président Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion Mail : pafler@aol.com	v			v
M. Naveau	Maire de Chaourse mairiechaourse@orange.fr 03 23 21 36 33				v
Mme. Bernard M. Caruel	1ere Adjointe au maire de Chaourse Adjoint au maire	v			v
M. Girardot	Chef de service eau et biodiversité Communauté de Communes des portes de la Thiérache lgirardot@portes-de-thierache.fr				
Mme TUAUX	Agence Française pour la Biodiversité Mail : sophie.tuaux@afbiodiversite.fr		v		
M. ALAVOINE	Agence Française pour la Biodiversité Mail : jean-francois.alavoine@afbiodiversite.fr		v		
Mme FALCONNET M. BOUSSARD	Agence de l'eau Seine Normandie – Vallées d'Oise FALCONNET.MADISONE@aesn.fr Boussard.francois@aesn.fr		v		
M. GOUJARD.	CSPS – SOCOTEC Laurent.GOUJART@socotec.com				
M. RELIGIEUX	Bureau de contrôle – SOCOTEC damien.religieux@socotec.com				

LELIEVRE Anne-France	Direction Départementale des Territoires – Unité Police de l'Eau - 03.23.24.65.21 Mail : ddt-env@aisne.gouv.fr Mail : anne-france.lielievre@aisne.gouv.fr		v	
SIRON Anne	FEDEER – REGION HAUT DE FRANCE Anne.SIRON@hautsdefrance.fr			v
VERHAEGHE Philippe	Expert judiciaire Mail : philippe.verhaeghe7@orange.fr			
PACAUD Geoffrey	USAGMA – Assistant à maîtrise d'ouvrage Mail : g.pacaud@griv.fr	v		
DANEL Guillaume	ECAA – Maître d'œuvre gdanel@ecaa02.fr	v		v
DE BARBA Amandine BAUDRY Médéric	CGCR – ENTREPRISE LOT 1 et 2 Amandine.debarba@cgcr.fr	v		v
HOURRIER Alexandre	HOURRIER – Sous-traitant CGCR LOT 2 hourrier-entreprise@wanadoo.fr	v		
LOIZEAUX Jean-Claude LOIZEAUX Sébastien Propriétaire parcelle ZH 14	Sebastien.loizeaux@orange.fr Loizeaux0687@orange.fr			
ROCOURT Philippe M. BIBE Propriétaire parcelles Zh19, B 1519, 1517, 1160 et 1159	philipperocourt@sfr.fr			
M. CHOAIN Propriétaire parcelle B1509 Exploitant parcelle B 1163	choain02@orange.fr			
M. ROCOURT Christian Propriétaire parcelle B1163				
M. PICARD Patrick Propriétaire parcelle ZH16				

MO : Maitre d'ouvrage
 MOE : Maitre d'œuvre
 BC : Bureau de Contrôle

● **ADMINISTRATIF:**

Marché notifié le 27/05/2019.

L'entreprise CGCR a déclaré en sous-traitance pour le lot 2 l'entreprise SARL HOURRIER.

Définition des droits de passages et des travaux par parcelles acté sur le CR n°2.

Envoi des conventions de passage et de travaux prévu le 26/09/2019 – en attente du retour des propriétaires.

M. Rocourt a renvoyé sa convention le 19/06.

M. Choain ne veut pas de travaux sur sa parcelle – reprise de contact le 26/06 pour avoir un droit de passage néanmoins pour faire les travaux en rive droite.

Vue du panneau d'information de chantier :



Intervention le 15/07/2020 du service de déminage pour ramasser des munitions détectées dans la Serre en amont du déversoir.

● **PHASE DE PREPARATION DES TRAVAUX:**

Il est demandé à l'entreprise de transmettre en fin de phase de préparation :

- Les études de dimensionnement et de conception de la passerelle – plans V5 - **Fait et validé MOE 05/08/2019 + BC 18/07/2019**
- Les notes de calculs des bétons armés pour l'abaissement du seuil – **Fait et validé MOE 29/07/2019 + BC 06/09/2019**
- La note de calcul de la stabilité du talus renforcé en génie végétale (stabilité au glissement)

Fait et reçu le 09/10/2019 – en attente VISA SOCOTEC

Les travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie



- Les fiches d'agrément des fournitures et matériaux pour l'ensemble des lots 1 et 2 – fait et validé MOE le 24/09/2019
- Le phasage de réalisation de l'abaissement du seuil respectant l'obligation primordiale de maintenir la stabilité des ouvrages riverains (murs des culées et murs de la mairie) – Fait et Validé MOE dans le VISA du 06/09/2019 SOCOTEC et du 29/07/2019 MOE
- Un plan montrant les zones pour les installations de chantiers et de stockage des matériaux, Les accès aux chantiers, les routes empruntées pour les livraisons des matériaux et autres fournitures, zones de manutention pour la passerelle – Fait et validé MOE/MOA
- Une copie des conventions d'accès par des parcelles privées – transmis aux propriétaires et exploitants le 26/09/2019 – en attente de retour des propriétaires.
- Calcul de stabilité des talus renforcés : transmis à SOCOTEC le 09/10/2019 – VISA reçu le 28/10.

- DOCUMENTS A TRANSMETTRE :

MOE >CGCR :

CGCR>MOE :

SOCOTEC > MOE et CGCR :

- TRAVAUX:

Planning prévisionnel :

Les travaux ont repris le 16 juin 2020 en rive gauche.

La société CGCR sera fermée du 3 au 21 août 2020.

Les travaux seront arrêtés le 31 juillet et le chantier sera clôturé.

Avancement des travaux :

Pose des nattes coco terminées

Engazonnement des nattes et banquettes réalisées

Mise en place de terre sur les enrochements existants + nouveaux, fait en partie aval.

Travaux en cours et points techniques validés en réunion :

Travaux de maçonnerie et arasement du massif en maçonnerie sous la passerelle

Travaux à venir :

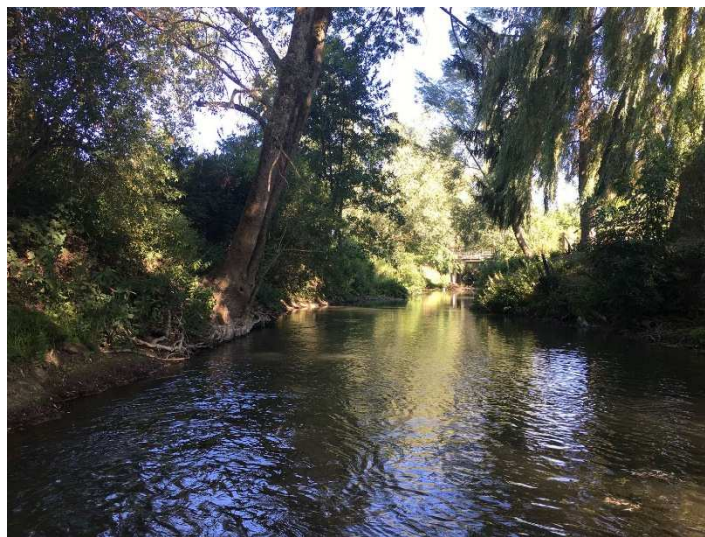
- fin des banquettes et recharge granulaire en pied de rive droite (40/60 en pied de berge),



- remblai en terre en rive droite sur les enrochements existant et nouveaux,
- réalisation des épis en amont,
- réalisation des abreuvoirs,
- traitement de la zone des renouées du japon par procédé DURACOVER,
- remise en état de la passerelle du déversoir (soudure des garde-corps + petites maçonneries),
- reprofilage de la zone comprise entre la sortie du bras de décharge et la Serre.

Points techniques vus en réunion :

Une visite de la partie aval de la Serre a été réalisé jusqu’au pont de la rue du grand pont pour examiner l’intérêt ou non de mettre des épis déflecteurs.



La visite fait remarquer une profondeur en basses eaux de l’ordre de 1 m, un courant régulier sans remous jusqu’au bord du pont puis une augmentation de la vitesse sous l’ouvrage qui se calme en suite en aval du pont.

Points techniques à voir lors de la prochaine réunion :

- Talus dans le terrain de M. Rocourt + M. Loizeaux

Les travaux d’arasement du seuil de l’ancien moulin de Chaourse sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie et de l’Agence de l’Eau Seine-Normandie



Région Hauts-de-France

Points techniques vus lors des précédentes réunions

Implantation des épis :

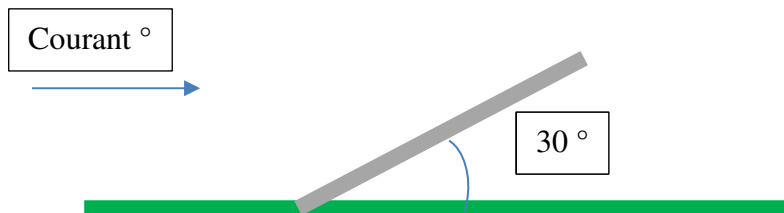
8 épis ont été implanté ce jour sur la partie amont du projet.

Une visite de la partie aval sera faite lors d'une prochaine réunion pour voir la nécessité d'en mettre.

La forme des épis sera rectiligne et non trapézoïdale voir photo type ci-dessous :



L'angle de pose sera doux et de l'ordre de 30°, l'épis aura une longueur de l'ordre de 3 m compris ancrage en berge.



Des épis naturels faits par des troncs et branche d'arbres seront conservés et stabilité en les fixant solidement à la berge.

Abreuvoirs :

La réalisation de 3 abreuvoirs est possible sur les berges de la pâture de M. Loizeaux. A confirmer avec eux.

Prochaine réunion :
Le 27 août 2020 à 9h00